



3

Fragen Questions?

Lux Post 19.10.2007



3

Antworten Réponses!



Directeur général du Centre hospitalier neuropsychiatrique

«Il est important de parvenir à une dé-stigmatisation de nos patients»

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous spécialiser en psychiatrie ?

Depuis 1989, la spécialisation en neuro-psychiatrie n'est plus possible en Belgique. Lors de sa formation, chaque médecin souhaitant se spécialiser dans ce domaine doit, soit

choisir la filière psychiatrie, soit la filière neurologie. Depuis 2005, les médecins ayant préalablement été nommés neuro-psychiatres ont dû choisir entre le titre psychiatre et celui de neurologue.

La psychiatrie est la science la plus récente dans l'histoire de la médecine. De plus, la psychiatrie vise la personne elle-même: malgré un corps en pleine santé, la personne peut se sentir profondément malheureuse. Dans la vie, nous aspirons tous au bonheur, à une bonne qualité de vie. La psychiatrie est la spécialité qui veut aider les gens à l'atteindre.

Quelles sont les raisons qui vous ont fait accepter le poste de Directeur Général du CHNP ?

J'ai été séduit par le plan stratégique du CHNP qui vise la décentralisation, la dé-hospitalisation et la dé-stigmatisation. À partir d'une volonté venant du Ministre de la Santé, ce plan a été proposé avec l'accord des autres acteurs de soins psychiatriques, plan qui a pour but de faire sortir les personnes atteintes de maladies psychiques des structures hospitalières et de les réintégrer dans leur milieu social et professionnel. Cette approche se fait dans le respect de l'individu avec un souci réel d'offrir le meilleur traitement possible. Il est très important de parvenir à une dé-stigmatisation de ces per-

sonnes et de leurs troubles psychiques et d'adopter une attitude de tolérance.

Chaque personne souffrant de problèmes psychiques au Luxembourg peut ainsi bénéficier d'une prise en charge thérapeutique qui vise une meilleure qualité de vie par leur réhabilitation.

Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés en tant que nouveau Directeur Général?

Tout d'abord, mon rôle est de continuer dans la logique du travail amorcé par mes prédécesseurs et de mener à bien le plan stratégique.

En tant que centre de compétences, le CHNP doit être un pôle d'excellence en réhabilitation psychiatrique

et d'être l'un des pôles d'excellence dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes présentant un handicap mental. Dans une institution aussi complexe que celle du CHNP, il faut réformer et transformer les structures existantes, toujours dans le souci d'offrir les meilleurs traitements possibles pour les personnes que nous prenons en charge. Toutefois, mon rôle est également d'accompagner le personnel face à ce changement, de les rassurer, de les motiver et de les encadrer par rapport à leur propre savoir-faire. Cet accompagnement et encadrement permettront d'amener nos collaborateurs à adhérer à la nouvelle approche adoptée par le CHNP.

Dr Jo Joosten